

SPORT

STRATÉGIE CANTONALE D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Horizon 2040





AVANT-PROPOS

Depuis plusieurs décennies, le Canton de Vaud occupe une place reconnue dans le paysage sportif suisse et international. Terre de sport, caractérisé par la présence de très nombreuses fédérations internationales et l'accueil de multiples événements internationaux et populaires, notre Canton et la Ville de Lausanne bénéficient d'un positionnement unique, sous la marque "Lausanne Capitale Olympique".

Les manifestations sportives participent pleinement à cette dynamique. Au-delà de la compétition, elles contribuent au rayonnement du canton, à la promotion de l'activité physique, à la cohésion sociale, aux retombées économiques et touristiques ainsi qu'à la valorisation des territoires qui les accueillent. Elles doivent également s'inscrire dans une approche responsable, attentive à leur empreinte environnementale, à leur utilité sociale et à leur capacité à générer des effets durables pour la population et les territoires.

Notre stratégie s'inscrit dans le Programme de législature 2022-2027 du Conseil d'Etat, qui prévoit de maintenir l'attractivité du canton pour les fédérations sportives et les grandes manifestations, notamment par le rayonnement de la marque « Lausanne Capitale Olympique », l'attention portée aux conditions-cadres des fédérations sportives internationales et l'augmentation du soutien aux manifestations sportives.

Dans ce contexte, la présente stratégie cantonale d'accueil et de soutien aux manifestations sportives fixe un cadre clair et cohérent. Elle vise à mieux accompagner les événements, à prioriser les projets les plus porteurs et à renforcer leur contribution aux objectifs de politique publique.

Sa mise en œuvre repose sur l'engagement des communes hôtes, des fédérations internationales et nationales, des clubs, des organisateurs et de l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et touristiques. Par cette stratégie, le Canton de Vaud affirme sa volonté d'accueillir et de soutenir des manifestations sportives responsables, ambitieuses et porteuses d'un héritage positif pour la population et les territoires.



Christelle Luisier Brodard

Présidente du Conseil d'Etat
Cheffe du Département des finances,
du territoire et du sport

VISION 2040

LE CANTON DE VAUD, UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE DANS L'ACCUEIL D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS À IMPACTS POSITIFS

Cette ambition ne se mesure pas uniquement au nombre d'événements accueillis, mais à leur capacité à faire rayonner le canton, à renforcer la pratique sportive, à fédérer la population, à générer des retombées durables et à consolider l'écosystème "Lausanne Capitale Olympique".

Pour y parvenir, le Canton entend :

- capitaliser sur les événements récurrents qui contribuent à l'identité sportive vaudoise et structurent le calendrier local,
- accueillir de nouveaux événements d'envergure complémentaires à l'offre existante, renforçant ainsi la visibilité internationale du territoire,
- promouvoir des pratiques d'organisation exemplaires, fondées sur la durabilité, la sobriété dans l'utilisation des ressources, l'inclusion et la participation des acteurs locaux.

Cette vision repose sur une conviction forte : les événements sportifs ne sont pas une fin en soi, mais des leviers au service des politiques publiques. À ce titre, ils doivent contribuer à un développement territorial équilibré, responsable et durable, au service de la population, du mouvement sportif et des générations futures.



CONTENU

- 1 UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE
- 2 CONCERTATION D'ACTEURS
- 3 TYPES D'ÉVÉNEMENTS SOUTENUS
- 4 PRINCIPES DIRECTEURS
- 5 DURABILITÉ
- 6 UNE CLASSIFICATION SELON L'ENVERGURE
- 7 PILOTAGE DU PORTEFEUILLE CANTONAL
- 8 QUATRE OBJECTIFS STRATÉGIQUES
- 9 MESURER LA CONTRIBUTION DES ÉVÉNEMENTS
- 10 CADRE FINANCIER DE RÉFÉRENCE
- 11 HÉRITAGE
- 12 ÉVALUATION





VAUD+
ÇA COMMENCE ICI

VAUD+
IT BEGINS HERE

VAUD
COMMENCE I

VAUD
IT BEG

VA
ÇA C

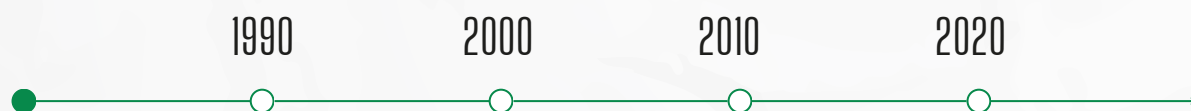
LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DANS LE CANTON DE VAUD DEPUIS 1990

CONTEXTE

Sous l'impulsion de Juan Antonio Samaranch, président du CIO de 1980 à 2001, Lausanne a consolidé son rôle de siège institutionnel du Mouvement olympique, jusqu'à sa reconnaissance officielle comme « Capitale Olympique » en 1994. Au-delà de Lausanne, cette dynamique a progressivement contribué à positionner l'ensemble du canton de Vaud comme un territoire de référence pour le sport international, à la fois siège mondial de la gouvernance, et modèle pour l'accueil d'événements et la pratique du sport.

Le développement de manifestations sportives, populaires comme internationales, s'inscrit dans cette ambition : rapprocher la population du Mouvement olympique et du sport, renforcer l'attractivité du territoire et faire rayonner le canton à travers ses villes et communes, ses infrastructures et ses paysages. Cette trajectoire a contribué à faire du canton de Vaud un terrain d'accueil privilégié pour les grandes manifestations sportives.

UNE HISTOIRE EN MOUVEMENT



QUELQUES TEMPS FORTS

1997

CHAMPIONNATS DU MONDE
DE PATINAGE ARTISTIQUE



2006

CHAMPIONNATS DU
MONDE DE TRIATHLON



2011

WORLD GYMNAESTRADA



2020

JEUX OLYMPIQUES DE
LA JEUNESSE



UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE

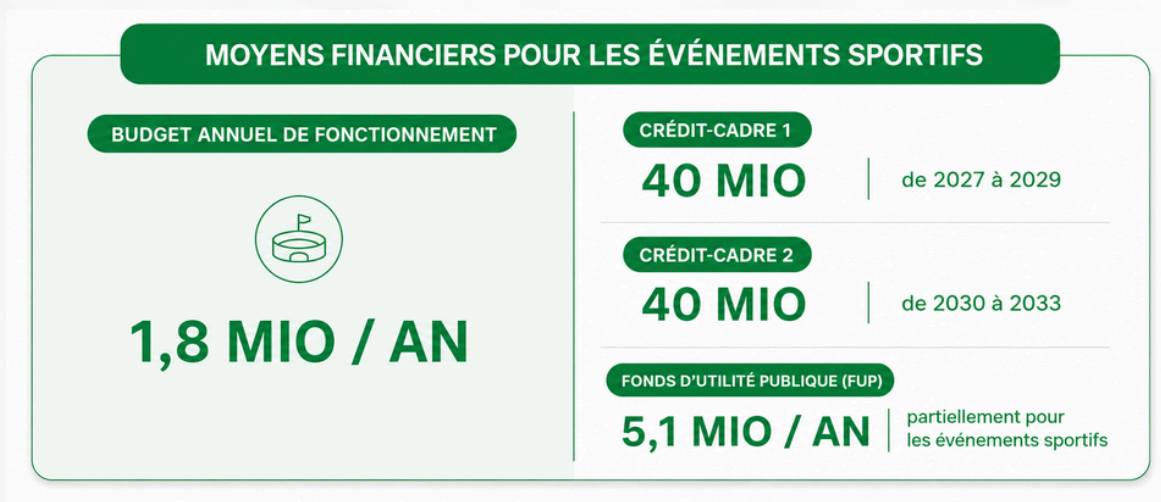
STRUCTURER, PRIORISER ET MESURER LE SOUTIEN

Cette stratégie s'inscrit dans le cadre du Concept cantonal de l'activité physique et du sport publié en 2024, qui prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'accueil des événements sportifs sur l'ensemble du territoire vaudois.

Cette stratégie s'appuie sur un cadre financier renforcé. À la suite de l'adoption par le Grand Conseil, en juin 2025, du contre-projet du Conseil d'État à l'initiative populaire « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! », des moyens supplémentaires sont progressivement attribués au Service de l'éducation physique et du sport. Deux mesures concernent plus spécifiquement le soutien aux événements sportifs. D'une part, la mesure 20 du contre-projet prévoit une augmentation de 1,1 million de francs du soutien aux manifestations, compétitions et congrès sportifs internationaux. D'autre part, deux crédits-cadres de 40 millions de francs chacun ont été adoptés afin de soutenir l'accueil et l'organisation d'événements sportifs d'envergure sur le territoire cantonal, tels que des Championnats d'Europe, des Championnats du Monde ou des Finales de Coupe du Monde.

Ces enveloppes financières constituent un levier majeur pour planifier et accompagner des événements structurants sur plusieurs années.

Elles impliquent toutefois une responsabilité dans l'utilisation des ressources publiques. Dans un contexte marqué par une concurrence accrue entre territoires, des exigences croissantes en matière de durabilité et la nécessité de démontrer les retombées des événements soutenus, le Canton souhaite se doter d'un cadre clair. Cette stratégie vise ainsi à prioriser les soutiens, objectiver les décisions, accompagner les organisateurs et mesurer les impacts des manifestations soutenues.



CONCERTATION D'ACTEURS

Cette stratégie résulte d'un travail de réflexion mené de 2024 à 2026.

Elle repose sur une approche à la fois analytique et participative, intégrant des comparaisons internationales et des consultations auprès des parties prenantes.

D'une part, une analyse comparative a été réalisée auprès de plusieurs régions et villes en Europe disposant de stratégies formalisées en matière d'accueil d'événements sportifs.

D'autre part, le processus d'élaboration s'est appuyé sur une large consultation des parties prenantes du sport vaudois : communes hôtes, fédérations et associations cantonales, organisateurs d'événements, acteurs académiques, partenaires institutionnels (Vaud Promotion, Fondation Lausanne Capitale Olympique) et services cantonaux concernés (Service de la promotion de l'économie et de l'innovation, Office cantonal de la durabilité et du climat).

Le Canton a également bénéficié de l'accompagnement de l'Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport (AISTS) dans l'élaboration de cette stratégie et de ses outils d'analyse. L'appui de l'AISTS a permis d'enrichir la réflexion stratégique, de consolider la méthodologie d'analyse et de contribuer au développement des outils destinés à objectiver le soutien cantonal aux manifestations sportives.



TYPES D'ÉVÉNEMENTS SOUTENUS

La politique cantonale de soutien aux événements sportifs repose sur une approche différenciée, tenant compte de la nature, de l'ampleur et des objectifs propres à chaque événement. Toutes les manifestations ne génèrent pas les mêmes impacts : certaines contribuent au rayonnement international du canton, d'autres favorisent la pratique sportive, la cohésion sociale ou le renforcement du tissu associatif vaudois.

Dans ce cadre, le soutien cantonal s'articule autour de deux types de manifestations : les événements sportifs internationaux et les événements populaires de grande ampleur. Cette distinction permet d'adapter l'analyse, les exigences et les modalités d'accompagnement à la réalité de chaque projet.

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX

Les événements sportifs internationaux regroupent les manifestations inscrites dans un calendrier sportif international ou organisées sous l'égide d'une fédération internationale d'un sport reconnu par Swiss Olympic. Ils contribuent particulièrement au rayonnement du canton, à l'attractivité du territoire et au développement de l'écosystème Lausanne Capitale Olympique ainsi qu'à renforcer les liens avec les fédérations sportives internationales.

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS POPULAIRES DE GRANDE AMPLEUR

Les événements sportifs populaires de grande ampleur mobilisent un nombre important de participantes et participants, de spectatrices et spectateurs, de bénévoles et d'acteurs locaux. Ils jouent un rôle central dans la promotion de l'activité physique, la cohésion sociale et l'animation du territoire. En principe, seules les manifestations populaires de grande ampleur réunissant plus de 2500 participantes et participants et ayant un budget supérieur à 250'000 CHF peuvent être soutenues.

PRINCIPES DIRECTEURS

Les événements sportifs soutenus par le Canton doivent contribuer à la création de valeur publique. Le soutien cantonal s'inscrit ainsi dans une approche sélective, proportionnée et orientée vers les impacts.

L'action cantonale repose sur plusieurs principes directeurs :

IMPACT

Prioriser les manifestations capables de générer des retombées mesurables pour le sport, la population, l'économie, le tourisme et le rayonnement du territoire.

COHÉRENCE STRATÉGIQUE

Soutenir les événements qui contribuent aux objectifs stratégiques et s'inscrivent dans les priorités du Concept cantonal de l'activité physique et du sport.

PROPORTIONNALITÉ

Adapter les exigences, le niveau d'analyse, l'accompagnement et le montant du soutien à l'ampleur, à la complexité et au potentiel de chaque manifestation.

DURABILITÉ

Encourager des pratiques d'organisation responsables, intégrant les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et de gouvernance.

ANCRAGE TERRITORIAL

Favoriser les événements qui mobilisent les acteurs locaux, valorisent les infrastructures existantes et renforcent le tissu sportif vaudois.

COMPLÉMENTARITÉ

Construire un portefeuille équilibré entre manifestations populaires, événements de sport d'élite, rendez-vous récurrents, opportunités ponctuelles et grands événements internationaux, tout en veillant à une diversification des disciplines sportives et à une répartition géographique équilibrée et à une prise en compte de la saisonnalité touristique.



DURABILITÉ

ACCOMPAGNER LES ORGANISATEURS VERS DES ÉVÉNEMENTS PLUS RESPONSABLES

La durabilité est l'un des principes directeurs de la politique cantonale de soutien aux manifestations sportives. L'objectif est d'encourager des pratiques d'organisation responsables et résilientes dans un climat changeant.

Les manifestations doivent créer des retombées positives et durables tout en limitant les externalités négatives sur l'environnement, le climat, les participants et les populations locales. L'accueil de manifestations sportives sur le territoire cantonal s'inscrit donc dans le cadre des objectifs de durabilité de l'Agenda 2030 cantonal et du Plan climat vaudois.

Le Canton souhaite agir prioritairement sur la gouvernance et l'amélioration continue des pratiques, avec la volonté de contribuer à la réduction de l'impact des manifestations sportives, sur le climat et l'environnement.

Pour ce faire, l'utilisation de l'outil EventKit sera déployée auprès des manifestations recevant un soutien cantonal. EventKit permet aux organisateurs de mettre en œuvre des mesures qui adresseront notamment les enjeux de gouvernance, de mobilité, de consommation énergétique, de gestion des ressources et des déchets, de biodiversité ou encore d'adaptation aux changements climatiques.

Pour assurer une mise en œuvre cohérente de ce principe directeur, chaque manifestation bénéficiant d'un soutien cantonal devra respecter les principes suivants:

01



GOUVERNANCE

Désignation d'une personne en charge de la durabilité au sein du comité directeur

02



OUTIL DE SUIVI

Création d'un compte sur la plateforme EventKit, saisie du profil de sa manifestation et mise en œuvre de mesures concrètes

03

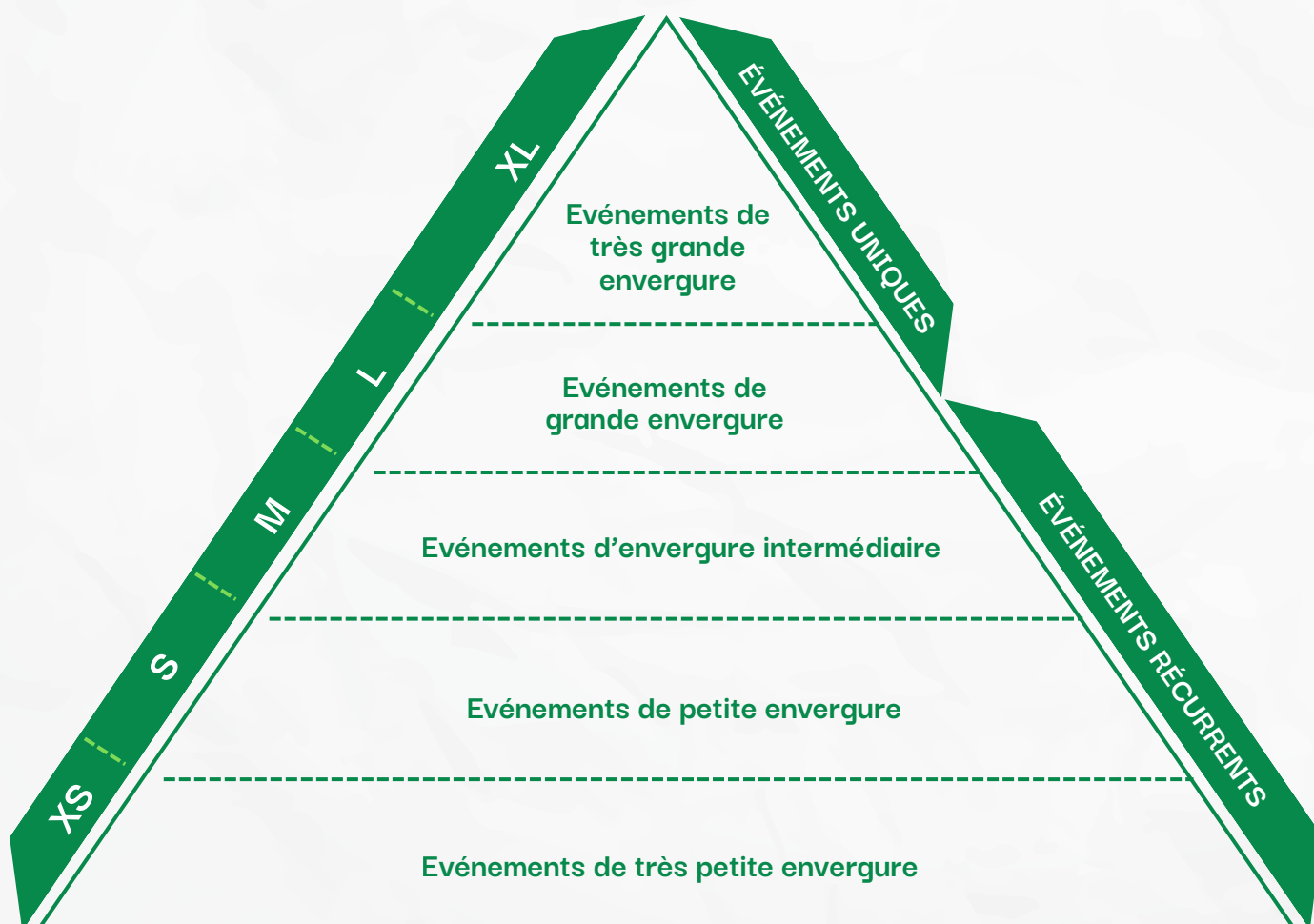


MISE EN RÉSEAU

Participation au réseau d'échanges pour partager les bonnes pratiques et renforcer les compétences

UNE CLASSIFICATION SELON L'ENVERGURE

Les manifestations sont classées par taille, de XS à XL, en fonction de leur ampleur financière, sportive, médiatique et organisationnelle. Cette classification permet de déterminer le niveau d'analyse, les exigences d'accompagnement et le plafond de soutien applicable. Elle ne préjuge toutefois pas de la contribution de la manifestation aux objectifs stratégiques cantonaux, laquelle est appréciée séparément au moyen de la matrice d'analyse multicritère.



UNE CLASSIFICATION SELON L'ENVERGURE

ÉVÉNEMENTS DE TRÈS GRANDE ENVERGURE – XL

La manifestation présente une ampleur exceptionnelle et une forte complexité financière, sportive, médiatique et organisationnelle. Sa préparation s'inscrit sur plusieurs années, mobilise des ressources publiques et privées considérables et nécessite une coordination étroite entre plusieurs autorités, services cantonaux, collectivités publiques et partenaires sportifs.

ÉVÉNEMENTS D'ENVERGURE INTERMÉDIAIRE – M

La manifestation mobilise des moyens financiers, humains et logistiques significatifs et nécessite une organisation expérimentée et structurée. Elle peut accueillir un nombre important de participantes et participants, de spectatrices et spectateurs, de bénévoles et de médias, et implique la coordination de plusieurs partenaires.

ÉVÉNEMENTS DE TRÈS PETITE ENVERGURE – XS

La manifestation présente un format très limité, tant par son budget que par les ressources humaines, logistiques et médiatiques mobilisées. Son organisation repose sur une structure légère et concerne un nombre restreint de parties prenantes.

ÉVÉNEMENTS DE GRANDE ENVERGURE – L

La manifestation présente une ampleur financière, sportive, médiatique et organisationnelle élevée. Elle mobilise des ressources importantes, implique de nombreux partenaires et nécessite une préparation approfondie ainsi qu'une coordination renforcée avec les collectivités publiques et les acteurs concernés.

ÉVÉNEMENTS DE PETITE ENVERGURE – S

La manifestation présente une ampleur limitée et mobilise des moyens financiers, humains et logistiques modérés. Elle nécessite une organisation structurée, mais demeure relativement légère au regard des publics accueillis, des partenaires impliqués et de sa couverture médiatique.

PILOTAGE DU PORTEFEUILLE CANTONAL

PROGRAMMER LES MANIFESTATIONS DANS LA DURÉE

Le pilotage du portefeuille consiste à apprécier chaque manifestation non seulement pour ses qualités propres mais également au regard de l'ensemble des projets déjà soutenus, confirmés ou envisagés. Il permet au Canton de prioriser les manifestations, de planifier ses engagements dans la durée et d'allouer ses ressources en recherchant un équilibre entre disciplines, territoires, saisons, manifestations ponctuelles et récurrentes ainsi qu'entre les différents niveaux d'envergure.

Cette approche vise à consolider un socle de manifestations contribuant durablement à l'identité sportive vaudoise, tout en préservant une capacité d'action pour accueillir de nouvelles opportunités. La programmation est actualisée régulièrement dans une perspective pluriannuelle, en fonction des engagements déjà pris, des ressources disponibles et des capacités des collectivités publiques.

PRINCIPES DE PILOTAGE



SOCLE RÉCURRENT

Consolider et permettre le développement des manifestations qui structurent le calendrier local.



NOUVELLES OPPORTUNITÉS

Préserver une capacité d'action et mener une prospection ciblée pour accueillir de nouveaux projets.



ÉQUILIBRE DU PORTEFEUILLE

Rechercher une complémentarité entre disciplines, territoires, saisons et temporalités.



SOUTENABILITÉ

Adapter la programmation aux ressources disponibles et aux capacités opérationnelles des collectivités et partenaires.



4 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1



PROMOTION DE
L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
ET DU SPORT

2



RENFORCEMENT
DE LA COHÉSION
SOCIALE

3



MAXIMISATION DE
L'IMPACT ÉCONOMIQUE
ET TOURISTIQUE

4



DÉVELOPPEMENT DE
L'ÉCOSYSTÈME LAUSANNE
CAPITALE OLYMPIQUE

4 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Chaque manifestation sollicitant un soutien cantonal est analysée au regard de sa contribution concrète, proportionnée et mesurable à ces objectifs.

Les manifestations soutenues doivent démontrer une contribution aux objectifs de la stratégie cantonale. Cette contribution n'a toutefois pas vocation à être identique pour chaque projet. Selon leur nature, leur discipline ou leur contexte, certaines manifestations pourront présenter un impact particulièrement marqué sur un ou plusieurs objectifs stratégiques, tout en apportant des contributions, même plus modestes, aux autres objectifs. L'évaluation repose sur une appréciation globale de la qualité du projet, de sa cohérence avec les priorités cantonales et de la valeur ajoutée qu'il apporte au portefeuille des manifestations soutenues.

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DU SPORT

Encourager la pratique sportive comme levier de santé durable, renforcer les liens avec les clubs, les écoles, les communes et développer des actions d'activation autour des événements et en soutenant une meilleure intégration du sport handicap.

RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

Favoriser la participation, l'inclusion, le bénévolat, la mixité des publics et la valorisation du rôle social du sport.

MAXIMISATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Générer des retombées positives et durables pour l'économie locale, l'hébergement, le tourisme et la visibilité du territoire notamment par une collaboration renforcée avec les organismes économiques et touristiques, une contribution accrue à l'attractivité régionale hors saison et le développement de solutions innovantes ou de projets de sport-tech.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME LAUSANNE CAPITALE OLYMPIQUE

Renforcer le positionnement international du canton, ses liens avec les fédérations et organisations sportives, ainsi que son rôle au sein du mouvement olympique.

Ces quatre objectifs constituent le socle de la matrice d'analyse multicritère des manifestations. Déclinés en indicateurs, ils permettent d'apprécier de manière structurée la contribution attendue de chaque projet avant son organisation, puis d'évaluer les résultats obtenus à l'issue de l'événement. Cette comparaison entre prévisions et réalisations vise à objectiver les décisions de soutien, à renforcer le suivi des manifestations soutenues et à alimenter une logique d'amélioration continue de la politique cantonale.

MESURER LA CONTRIBUTION DES ÉVÉNEMENTS

UNE GRILLE D'INDICATEURS AU SERVICE DES OBJECTIFS CANTONAUX

La matrice d'analyse multicritère constitue l'outil principal d'analyse et d'évaluation de la contribution des manifestations aux objectifs stratégiques cantonaux. Elle est appliquée à l'ensemble des manifestations, de manière proportionnée à leur nature et à leur envergure, en privilégiant les indicateurs les plus pertinents au regard des caractéristiques du projet.

Cette approche proportionnée permet de tenir compte de la diversité des manifestations et de leurs contributions respectives aux objectifs cantonaux. Il n'est ainsi pas attendu qu'elles présentent le même niveau de contribution sur chacun des quatre objectifs stratégiques. Certaines pourront se distinguer par un impact particulièrement marqué dans un domaine spécifique, tandis que d'autres apporteront une valeur ajoutée différente. La valeur d'une manifestation s'apprécie dès lors à la fois au regard de sa contribution propre aux objectifs stratégiques et de la complémentarité qu'elle apporte à l'ensemble du portefeuille cantonal.

OBJECTIF STRATÉGIQUE	INDICATEUR
PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DU SPORT	Nombre de personnes participant aux activations sportives
	Nombre d'élèves impliqué·e·s
	Nombre d'athlètes en situation de handicap engagés
	Nombre d'athlètes vaudois·e·s engagé·e·s
	Part de participation féminine

OBJECTIF STRATÉGIQUE	INDICATEUR
RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE	Affluence lors de l'événement
	Nombre de bénévoles mobilisés
	Qualité de l'accompagnement des bénévoles
	Part de billets/inscriptions gratuits ou à tarifs réduits
	Qualité et pertinence des dispositifs mis en place en faveur de l'intégrité et de la prévention

MESURER LA CONTRIBUTION DES ÉVÉNEMENTS

UNE GRILLE D'INDICATEURS AU SERVICE DES OBJECTIFS CANTONAUX

OBJECTIF STRATÉGIQUE	INDICATEUR
MAXIMISATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	Contribution à l'activation touristique et économique du territoire et à l'équilibre saisonnier
	Part du budget dépensé dans le canton
	Nombre de nuitées générées
	Part de financements privés mobilisés
	Qualité et pertinence des projets d'innovation développés dans le cadre de l'événement

OBJECTIF STRATÉGIQUE	INDICATEUR
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME LAUSANNE CAPITALE OLYMPIQUE	Audience TV et streaming
	Audience réseaux sociaux
	Nombre de médias internationaux accrédités
	Nombre de décideurs du sport international présents
	Qualité et intensité de la collaboration avec la fédération internationale



CADRE FINANCIER DE RÉFÉRENCE

DES MOYENS AU SERVICE DE LA STRATÉGIE

MANIFESTATIONS INTERNATIONALES

Pour les manifestations internationales, le plafond de soutien applicable est déterminé en fonction de la taille de la manifestation et de son caractère unique ou récurrent. Le montant effectivement accordé à l'intérieur de ce plafond est fixé au cas par cas, notamment au regard de la contribution du projet aux objectifs stratégiques cantonaux, de la qualité des mesures proposées, du plan de financement, des cofinancements mobilisés et des ressources disponibles.

Les plafonds présentés constituent un cadre de référence. L'octroi d'une subvention demeure soumis aux bases légales applicables, aux compétences décisionnelles, aux crédits disponibles et à l'évaluation du projet.

TAILLE D'ÉVÈNEMENT	ÉVÈNEMENT RÉCURRENT	ÉVÈNEMENT UNIQUE
TAILLE XS	En principe, pas de soutien	En principe, pas de soutien
TAILLE S	Maximum 30'000 CHF *	En principe, pas de soutien
TAILLE M	Maximum 150'000 CHF *	Maximum 150'000 CHF *
TAILLE L	Maximum 500'000 CHF *	Maximum 50 % des coûts totaux du projet
TAILLE XL	Maximum 1'000'000 CHF *	Maximum 50 % des coûts totaux du projet

* Les montants indiqués constituent des plafonds de référence. Ils peuvent exceptionnellement être dépassés lorsque l'importance stratégique, les caractéristiques particulières ou les enjeux de la manifestation le justifient, sous réserve des bases légales applicables et des ressources disponibles.

MANIFESTATIONS POPULAIRES DE GRANDE AMPLEUR

Leur soutien est fixé au cas par cas, dans le respect du principe de proportionnalité et sur la base du budget.

HÉRITAGE

UNE VALEUR DURABLE POUR LE TERRITOIRE

Lors d'événements de très grande envergure (XL) et pour certains événements de grande envergure (L), le Canton recherchera un héritage durable en cohérence avec les quatre objectifs de la stratégie. Ces manifestations devront ainsi constituer des catalyseurs de projets créant une valeur ajoutée pérenne pour le territoire.

Cet héritage pourra être matériel, à travers le développement ou la modernisation d'infrastructures ou la mise en œuvre de projets d'innovation. Il pourra également être immatériel, en favorisant le développement de la pratique sportive, le renforcement des compétences des organisateurs, l'évolution des modes de gouvernance ou encore l'amélioration des pratiques en matière de durabilité et de mobilité, comme ce fut le cas avec l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Lausanne en 2020.

Pour les événements concernés, un plan d'héritage sera élaboré conjointement par les porteurs de projet, les collectivités publiques et les partenaires concernés. Il identifiera les projets et les actions destinés à générer des bénéfices durables pour le territoire, précisera les responsabilités de chacun et définira les modalités de suivi des résultats. Une subvention spécifique pourra, sous réserve des bases légales applicables et des ressources disponibles, être accordée pour la mise en œuvre et le suivi de ce plan d'héritage. Afin de favoriser sa continuité et son indépendance par rapport à l'organisation de l'événement, sa gestion sera, dans la mesure du possible, confiée à un porteur de projet distinct de celui chargé de l'organisation opérationnelle de la manifestation.



ÉVALUATION

ÉVALUER POUR PILOTER, AJUSTER ET VALORISER

NIVEAU MICRO



ÉVALUER CHAQUE MANIFESTATION

- ✓ Ex ante : analyse du projet et de son alignement stratégique
- ✓ Ex post: bilan standardisé transmis par l'organisateur
- ✓ Comparaison entre prévisions et réalisations
- ✓ Objectiver les résultats et alimenter la base de données



Avant l'événement



Après l'événement

NIVEAU MÉSO



PILOTER LE PORTEFEUILLE CANTONAL

- ✓ Bilan annuel des manifestations soutenues
- ✓ Analyse de la contribution globale aux quatre objectifs stratégiques
- ✓ Identification des écarts et valorisation des bonnes pratiques

NIVEAU MACRO



AJUSTER LA POLITIQUE PUBLIQUE

- ✓ Evaluation stratégique sur un cycle de trois à quatre ans
- ✓ Mesurer et valoriser les impacts de la stratégie cantonale
- ✓ Ajuster les priorités d'action pour le cycle suivant



Manifestations individuelles



Bilan annuel



Ajustement stratégique

20KM DE LAUSANNE

MIGROS

BCV

naudoie



canton de
vaud





IMPRESSUM

© 2026 par le Canton de Vaud

Direction de projet: Service de l'éducation physique et du sport



PLUS D'INFOS
vd.ch/SPORT